

DECLARATION MANIFESTATION

#SGJ

Bonjour,

Vous trouverez-ci-joint une déclaration de manifestation pour le vendredi 14 juillet 2023.

Rassemblement statique à partir de 12h10 le vendredi 14 juillet 2023 au 35 avenue Gabriel 75008 PARIS (à 100 mètres du monument à Jean Moulin dans le jardin des Champs Élysées 75008 Paris).

Avant d'émettre immédiatement un arrêté d'interdiction de manifester, nous rappelons que le 14 juillet n'est pas une fête militaire, ni celle du Président de la République.

Le 14 juillet commémore depuis 1880 la prise de la Bastille et l'insurrection populaire du 14 juillet 1789, ou « l'éveil de la liberté » selon Victor Hugo.

Le 14 juillet commémore également la 1ère fête de la Fédération, nationale et largement admise, du 14 juillet 1790 : dernière grande manifestation d'unité nationale, sursaut de joie entre les affres de la « Grande Peur » et la période la plus dure de la Révolution.

Que l'on pense au 14 juillet 1789 ou au 14 juillet 1790, la date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes.

« La chute de la Bastille, c'est la chute de toutes les Bastilles, s'exclame Victor Hugo à l'Assemblée, le 14 juillet marque la fin de tous les esclavages, c'est la fête de toutes les nations. »

Déclarant : Le Syndicat des Gilets Jaunes – 6 Avenue Franklin Delano Roosevelt 75008 Paris, pris en sa représentante légale, [REDACTED] (Aucune accusation de viol, harcèlement sexuel, abus de confiance, aucune mise en examen non plus, contrairement à certains qui sont au pouvoir).

Revendications :

- Pour la démission immédiate d'Emmanuel Macron,
- Pour l'instauration d'une assemblée constituante,
- Pour la réécriture de la Constitution avec des mandats impératifs et révocables des représentants élus,
- Pour la suppression des privilèges des élus de la République,
- Pour une démocratie directe et participative,
- Pour le respect des libertés fondamentales et de la vie privée,
- Pour une justice sociale et fiscale,
- Pour des services publics de qualité pour tous : alimentation, eau, logements, énergies, santé, instruction, justice, transports, etc.,
- Pour la réquisition immédiate des logements vides, PERSONNE NE DOIT VIVRE DANS LA RUE,
- Pour une retraite à 60 ans pour tous,
- Pour la non-concentration des médias et le respect de la Charte de Munich,
- Pour l'arrêt immédiat des violences d'État (sociales, policières, judiciaires, législatives),
- Pour une vie digne, libre et éclairée pour tous.

Conformément à l'article L211-2 du Code de la sécurité intérieure, nous vous remercions de nous délivrer immédiatement un récépissé.

Dans l'attente de votre réponse, nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Bien cordialement,

Le secrétariat Général du Syndicat GJ.

Envoyé le 6 juillet 2023 à la préfecture de paris.